IMAL PROJECTS OFFICE

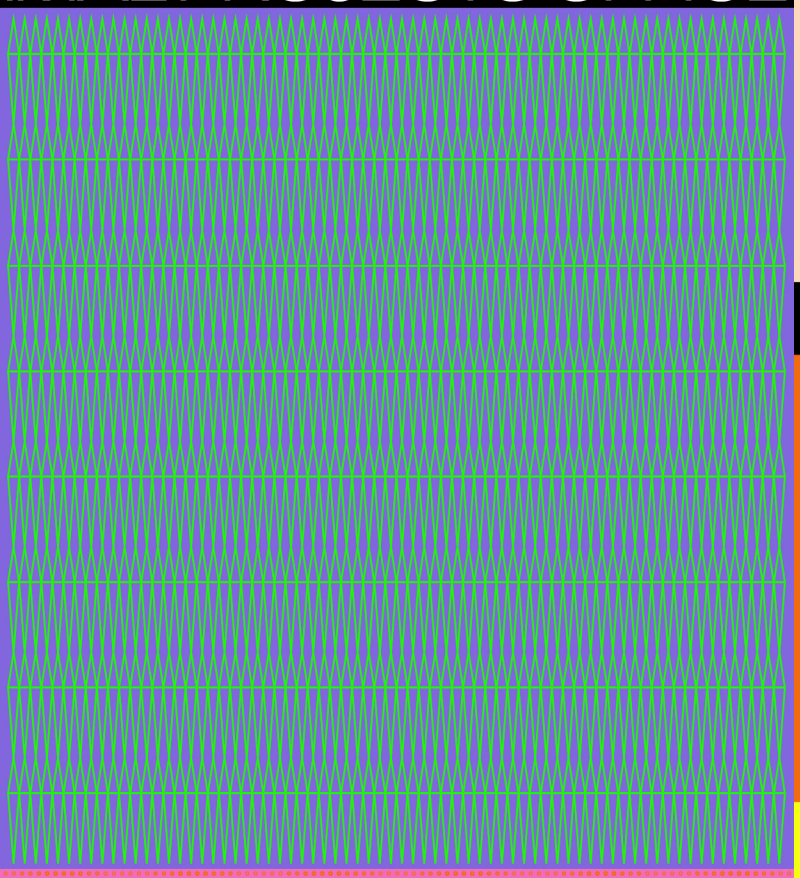

I P O

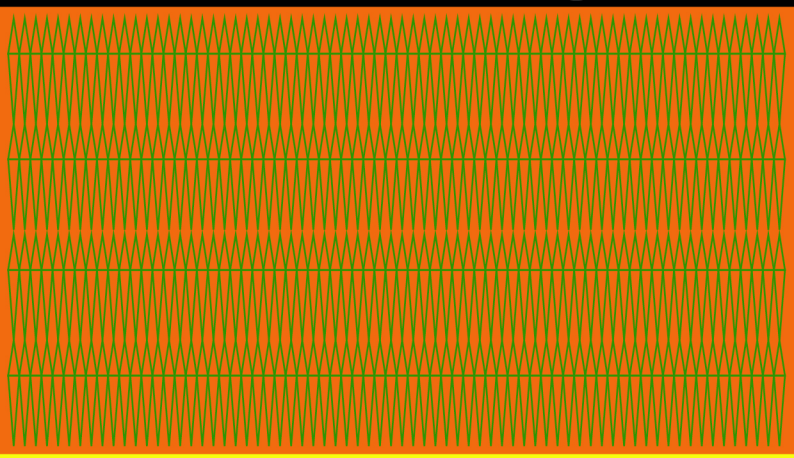

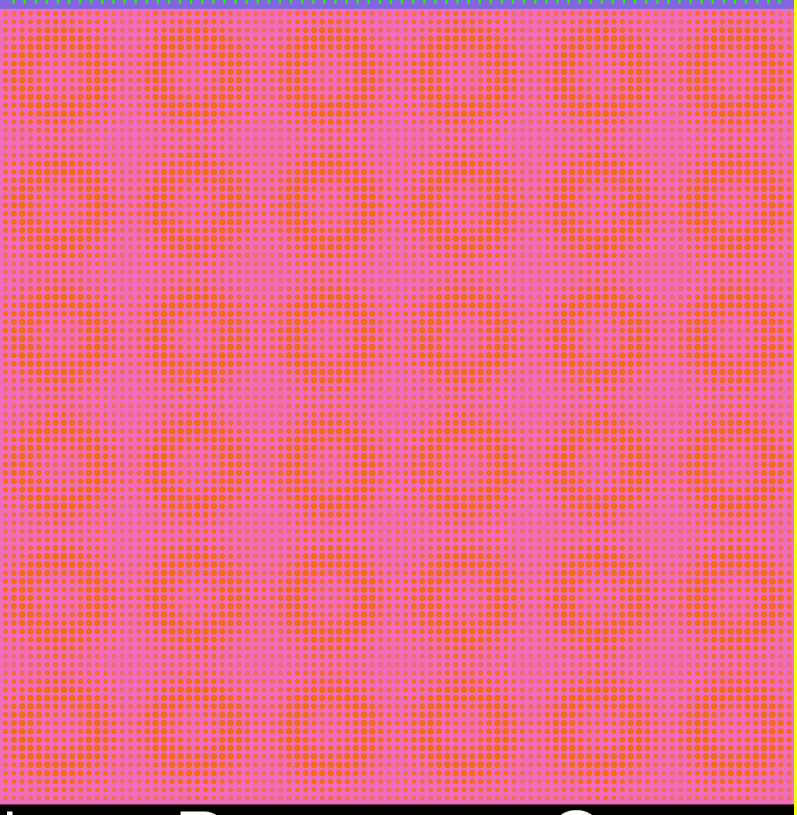

I P O

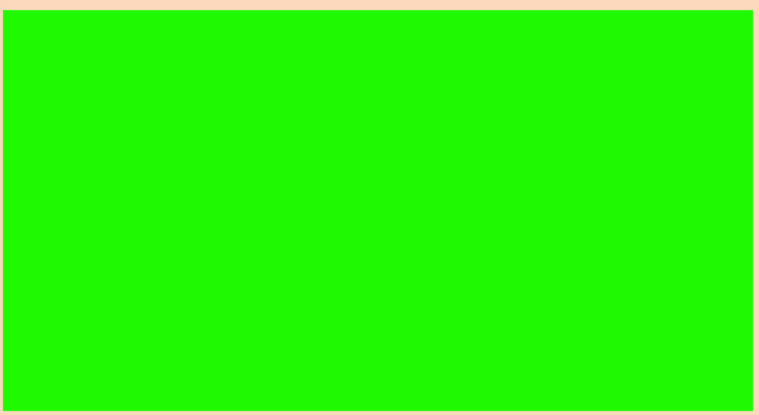

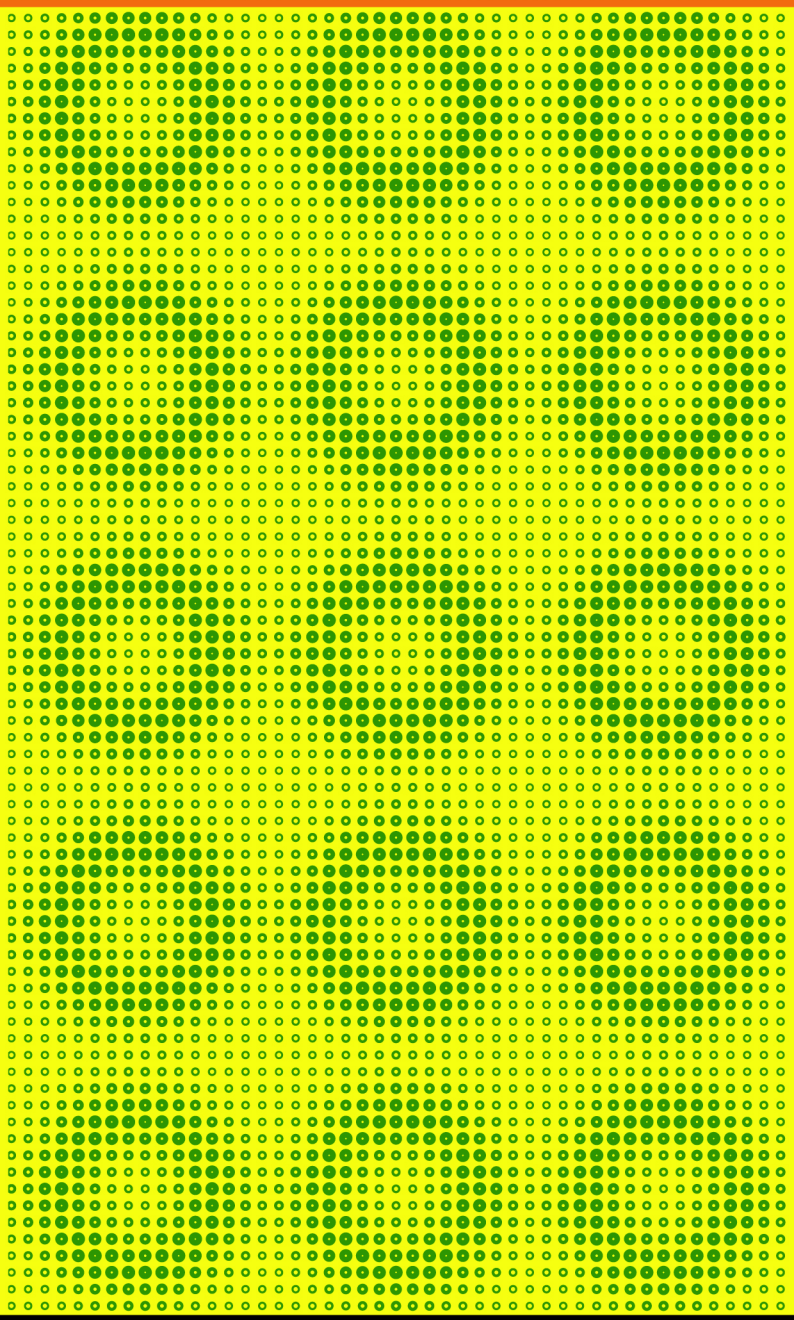

IMAL PROJECTS OFFICE

I P O

iMAL est un espace dédié aux pratiques artistiques autour de l'utilisation créative et critique des nouvelles technologies. iMAL met en relation une communauté d'artistes, de chercheurs, de makers et de citoyens, de Belgique et d'ailleurs, et propose un programme axé sur la recherche, la production, la présentation et la diffusion.

Dans ce cadre, iMAL a créé iMAL Projects Office (iPO), un environnement au sein duquel artistes et créateur·trice·s ont la possibilité de développer et produire leur projet artistique.
Deux appels à projets sont lancés par an, à la suite desquels experts locaux de premier plan et membres de l'équipe d'iMAL sélectionnent les projets retenus, sur la base d'une procédure transparente et inclusive, en accordant une attention particulière à la diversité.
Pour cela, deux types de résidence sont proposés :

RÉSIDENCE DE PRODUCTION
Une résidence de 8 semaines maximum, à iMAL, offrant une aide à la production pour des projets artistiques de créateur·trice·s (individuel·le·s ou collectifs) résidant en Belgique.

RESIDENCE DE RECHERCHE ET EXPERIMENTATION
Une résidence de 8 semaines maximum, à iMAL, permettant aux artistes (individuel.le.s ou collectifs) résidant en Belgique d'explorer les premières pistes et possibilités de développement d'un projet artistique

iMAL s'engage à sélectionner entre quatre et six projets par appel.

1. ESPACES ET RESSOURCES DISPONIBLES
Les plans et photos des espaces sont fournis dans un document séparé à télécharger sur notre site.

A. "SUZANNE"
Espace de travail avec parois en verre.
Possibilité d'assombrir l'espace avec des rideaux oc- cultants ou de travailler avec la lumière naturelle.
Connexion Internet.
Plusieurs possibilités d'accrochage.
Possibilité d'installer un écran.

Dimensions : longueur 10 m, largeur 3.6 m, hauteur plafond (sous poutres) 2.82 m.

Période de disponibilité : 1 février au 26 mars 2023

B. SALLE D'EXPOSITION
Espace de travail ouvert avec 12 colonnes. Sol en béton.
Système d'accrochage.
Ressources électriques importantes.

Dimensions : 18.6 m x 15.2 m
+ Black box : 9.1 m x 3.3 m

Période de disponibilité : 1 février au 26 mars 2023

I P O

C. RHINO
Espace de travail ouvert avec multiples options.
Plusieurs possibilités d'accrochage.
Connexion Internet.
Possibilité d'installer un écran.

Dimensions : 7,6 m x 6,5 (hauteur plafond sous poutres 2.82 m.)

Période de disponibilité : 1 février au 26 mars 2023

2. CONDITIONS
iMAL fournit l'accès aux espaces, ainsi qu'aux ressources techniques et humaines pour chaque projet, selon la disponibilité et le calendrier décrits ci-dessus. iMAL allouera également un budget de production et versera un cachet à l'artiste en fonction du type de résidence (production ou recherche & expérimentation) et des besoins du projet. iMAL sélectionnera entre 4 et 6 projets et redistribuera un budget total 12.400€.

Les artistes s'engagent à documenter leur résidence et à proposer à iMAL une activité en rapport avec le thème de leur recherche ou de leur production. L'activité proposée peut avoir lieu pendant ou jusqu'à trois mois après la fin de la période de résidence.

L'accès aux espaces de travail se fait du lundi au vendredi de 10h00 à 19h30 et les samedis et dimanches de 11h00 à 19h30. Ces horaires pourraient être modifiés en raison de restrictions sanitaires.

3. RESSOURCES TECHNIQUES ET HUMAINES
iMAL dispose d'une grande quantité d'équipements techniques qui peuvent être mis à la disposition des artistes pendant la période de résidence, en fonction de leur disponibilité.

Un espace partagé équipé de machines de fabrication numérique peut également être mis à la disposition des artistes, leur permettant de prototyper et produire des objets physiques grâce aux machines de conception et fabrication numérique contrôlées par ordinateur. Cette étape peut être complétée par un accès au laboratoire d'électronique et d'une formation aux machines.

Équipement : sur notre site

4. PRÉSENTATION
ET SÉLECTION DES PROPOSITIONS
Les artistes et/ou collectifs enverront leurs propositions via le formulaire disponible sur notre site. Un jury composé de deux jurés externes et de membres de l'équipe d'iMAL les évaluera selon les critères suivants :

- Qualité artistique et originalité du projet.
- Faisabilité du projet.
- Proposition d'activité liée à la résidence.
- Relation de la proposition avec iMAL (art, science, technologie et société).

L'appel aux candidatures est ouvert jusqu'au 6 décembre 2022, à midi.

5. FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROJET
Veuillez soumettre votre projet via le formulaire à télécharger sur notre site.

6. RÉSULTATS
Les résultats de cet appel à projets seront annoncés aux candidat·e·s sélectionné·e·s, et publiés sur le site web et réseaux sociaux d'iMAL (www.imal.org).

7. PROJETS SÉLECTIONNÉS
iPO est un projet de soutien aux artistes locaux. iPO agit en tant que plateforme de production mais aussi de diffusion et mise en valeur de la scène locale à l'échelle nationale et internationale. iPO permet d'identifier les artistes émergents de la scène locale et, selon la pertinence des projets développés, de les connecter aux différents réseaux d'iMAL.

Les artistes ou collectifs sélectionné·e·s seront invité·e·s à signer une convention contenant toutes les conditions spécifiques qui couvrent la période de résidence ainsi que les conditions relatives à la diffusion de l'œuvre / à des fins promotionnelles, droits d'auteur, etc.

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS :
Pour toute information complémentaire ou question concernant l'appel : ipo@imal.org
La participation à cet appel implique l'acceptation des conditions décrites ci-dessus.